

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Règlement sur les marchés du gaz et l'hydrogène Abrogation Règlement 2009/715 <a href="#">2007/0199(COD)</a>  Sujet 3.60.03 Gaz, électricité, gaz naturel, biogaz 3.60.05 Energies douces et renouvelables 3.60.06 Réseaux transeuropéens d'énergie 3.60.08 Efficacité énergétique  Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2023-24</a> <a href="#">Déclaration commune 2022</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0424(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Règlement 2009/715 <a href="#">2007/0199(COD)</a>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 110; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée, en attente de publication au Journal officiel
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/9/08031